



## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 04/04/2023

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
10	8	10

Vote
<b>A la majorité</b>
Pour : 10
Contre : 0
Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture du Cher le : 07/04/2023  
Et  
Publication par voie électronique sur le site internet le 07/04/2023

L'an 2023, le 4 Avril à 18:30, le Conseil Municipal de la Commune de Commune de Thauvenay s'est réuni à la en MAIRIE, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame MATTELLINI Gabrielle, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 23/03/2023. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 23/03/2023.

**Présents** : Mme MATTELLINI Gabrielle, Maire, Mmes : JORSIN Fabienne, MM : COSNIER Fabrice, CROMARIAS David, CUROT Sébastien, DE SOUSA MACHADO Alexandre, DEJARDIN Philippe, JACQUIN Emmanuel,

Absents excusés: JOURDE Stéphane donne procuration à Sébastien CUROT  
FLEURY Élisabeth donne procuration à Fabienne JORSIN

**A été nommé(e) secrétaire** : DEJARDIN Philippe

### 2023\_17 – Vote du budget primitif 2023 budget communal

Il est demandé au Conseil Municipal de se prononcer sur le budget primitif 2023 arrêté lors de la réunion de la commission des finances du 17 mars 2023, comme suit :

Dépenses et recettes de fonctionnement : 652 921.83€

Dépenses et recettes d'investissement : 336 780.26€

	DEPENSES	RECETTES
<b>Section de fonctionnement</b>	652 921.83 €	652 921.83 €
<b>Section d'investissement</b>	336 780.26 €	336 780.26 €
<b>TOTAL</b>	989 702.09 €	989 702.09 €

### LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu l'avis de la commission des finances du 17 mars 2023,  
Vu le projet de budget primitif 2023,

**Après en avoir délibéré,**

APPROUVE à la majorité le budget primitif 2023 arrêté comme suit :

- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau du chapitre et des opérations pour la section d'investissement,



	<b>DEPENSES</b>	<b>RECETTES</b>
<b>Section de fonctionnement</b>	652 921.83 €	652 921.83 €
<b>Section d'investissement</b>	336 780.26 €	336 780.26 €
<b>TOTAL</b>	<b>989 702.09 €</b>	<b>989 702.09 €</b>

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.  
Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :  
En mairie, le 07/04/2023  
Le Maire  
Gabrielle MATTELLINI

Le Secrétaire  
DEJARDIN Philippe